SPIRITOMANES ET SPIRITOPHOBES

ÉTUDE
SUR LE
SPIRITISME

PAR LE
DOCTEUR HUGUET
De la Faculté de Paris



PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Palais-Royal, 17-19, Galerie d'Orléans

1875

ÉTUDE

SUR

LE SPIRITISME

SPIRITOMANES ET SPIRITOPHOBES

ÉTUDE

SUR LE

SPIRITISME

PAR LE

DOCTEUR HUGUET

De la Faculté de Paris



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Palais-Royal, 17-19, Galerie d'Orléans

1875

Introduction

I. Le Procès du 16 juin 1875

MM. FIRMAN, BUGUET, LEYMARIE

II. Le Spiritisme dans ses rapports

AVEC

LE DOGME, L'HISTOIRE, LA SCIENCE

Conclusion

INTRODUCTION

LA, IL Y A QUELQUE CHOSE!

WILLIAM CROOKES
(Membre de la Société royale de Londres.

Là, il y a quelque chose!

Ces mots de l'illustre chimiste, *William Crookes,* membre de la *Société royale de Londres,* indiquent la pensée de cette brochure.

M. Crookes occupe, à juste titre, un rang élevé parmi les savants de la Grande-Bretagne; ses travaux en chimie nous ont valu la découverte d'un nouveau corps, *le Thallium :*

Il jouit d'une incontestable autorité, parmi les nvestigateurs, dont les veilles se consument à la recherche des causes premières et dans l'élaboration d'une synthèse générale des lois naturelles.

M. Crookes s'est occupé de *Spiritisme :*

Il a provoqué la création d'une commission scientifique pour l'étude des faits, qui en sont la base fondamentale : Il n'a pas dédaigné, avec l'aide de ses célèbres confrères, *Cox, Huggins, Varley,* de soumettre les phénomènes spirites au contrôle impartial de la science exacte, à celui de l'analyse et de l'observation.

Nous pouvons donc, *sans crainte d'anathème scientifique,* entrer dans la même voie et déclarer avec Crookes et bien d'autres savants, qu'en effet,

LA, IL Y A QUELQUE CHOSE!!!

Il y a deux mois à peine, un procès célèbre, dont le retentissement, loin de s'affaiblir, va toujours grandissant, a commotionné l'opinion publique.

Je veux parler du procès, dit *des Spirites,* procès en partie double, malgré les dénégations officielles, et dirigé surtout contre le spiritisme, *à l'occasion de quelques spirites.*

Nous ne sommes pas Spirite, surtout dans le sens doctrinal du mot et n'avons guère tendance à le devenir.

Nous avons cru que dévoiler la supercherie, quand nous l'avons soupçonnée, était un devoir.

C'est assez dire que notre terrain est celui de

l'*impartialité la plus absolue* et que nous ne voudrions admettre que des *faits rigoureusement démontrés*.

Mais si les *faits démontrés* échappaient aux *données actuelles de la science* et *restaient inexpliqués devant les lois connues?*

Eh bien! malgré la retentissante affirmation de M. l'Avocat général *Dubois :* « Le spiritisme n'est » qu'une colossale mystification exercée par un » nombre restreint de fripons sur un grand nom- » bre de dupes. » (Réquisitoire du 16 juin 1875.)

Malgré les objections scientifiques de M. Millet, *président de la 7e Chambre :*

Avec la même impartialité, nous entendons proclamer :

Qu'un devoir nouveau incombe aux chercheurs devant cet horizon inconnu, ouvert devant eux et que les veilles laborieuses qui enrichirent la science ne doivent pas prendre fin.

Avec les *colonels* Carré et Devoluet, Maxwell le *chimiste,* les *ingénieurs* Trémeschini et Boyard :

Il nous semble que la méthode scientifique du président *Millet* ne saurait convaincre et qu'enlever la parole à un témoin en le faisant asseoir n'est pas expliquer, n'est pas résoudre, après discussion.

LA SCIENCE *emploie une autre méthode.*

Constamment ELLE *provoque la discussion, au grand jour, quand* ELLE *recherche et poursuit la Vérité.*

Si la théorie de la gravitation est vraie, disait LE VERRIER au *docteur* GALLE, *une planète doit être là...*, et NEPTUNE *fut découverte !*

Si le fait est là, dirons-nous à notre tour, *une théorie, une loi nouvelle sont à trouver.*

CHERCHONS ! !

I

LE PROCÈS DU 16 JUIN 1875

MM. Firman, Buguet, Leymarie

I

LE PROCÈS DU 16 JUIN 1875

Quelques mots des hommes, avant d'aborder le fond de la question, ne seront pas inutiles.

Le 16 juin 1875, MM. *Firman, Buguet* et *Leymarie,* comparaissaient devant la 7e *Chambre,* sous la prévention d'escroquerie, préméditée, volontaire et consommée.

Disons tout d'abord que, dans ce procès, nous remarquons le soin avec lequel *le Ministère public* cherche à établir une *solidarité* entre les trois prévenus, comme si leurs actes et leur situation respective renfermaient une réelle connexité.

Déjà, en Hollande, les procédés pseudo-médianimiques de *Firman* avaient été dévoilés par la *Société Spirite* Véritas, dans un article du *Journal d'Amsterdam.*

Plus tard, dans une séance, à Paris, la supercherie fut également découverte, ainsi que l'atteste le procès-verbal suivant, signé par tous les assistants :

« Nous, soussignés, ce 9 avril 1875 :

Déclarons qu'au moment où le sieur Firman, prétendu médium, faisait apparaître, dans le salon de M. le *docteur Huguet, un esprit* qu'il appelle le *Petit Indien,* et cela derrière un rideau, légèrement entr'ouvert, *Mme Huguet,* cachée dans une petite cellule dissimulée dans la boiserie, derrière le rideau où apparaît le *sieur Firman, s'est tout-à-coup précipitée sur le prétendu Esprit,* en disant : *Je vous tiens, monsieur Firman, vous ne tromperez plus personne.*

Nous nous sommes tous précipités, des lumières à la main, et nous avons vu *Mme Huguet* maintenant *Firman agenouillé* qui cherchait à faire passer à sa femme les vêtements, à l'aide desquels il jouait sa fantasmagorie.

Un de nous lui a alors arraché une partie de ce vêtement qu'il faisait disparaître dans sa poitrine.

Telle est l'odieuse supercherie dont nous avons été tous témoins et qui a été dévoilée, grâce à l'énergie de *Mme Huguet,* qui conserve les vêtements, pièces à conviction.

Nous devons ajouter que tous les objets qui ont servi dans les séances obscures, notamment : *la boîte à musique, le piano, le tambourin, portent les traces des dents et des souliers* de ce *médium* FIRMAN,

En foi de quoi nous avons tous signé. »

(*Suivent les signatures.*)

Cette séance fut racontée par le journal *le XIXe Siècle,* dans un article, qui a pour titre : *Déconvenue*

d'un spirite, à la date du 15 *avril* 1875, sous la signature : Francisque Sarcey.

Nous croyons devoir le reproduire :

« Je ne sais si vous avez entendu parler d'un médium qui a nom Firman. Il était fort connu dans le monde du spiritisme, et jouissait d'un crédit énorme parmi les adeptes de cette religion nouvelle. Il n'était sans doute pas arrivé encore à la réputation des frères Davenport ; il est vrai aussi qu'il avait fait moins de réclames ; et puis il faut dire que depuis la mésaventure de ces illustres et malheureux frères, les médiums affrontent moins volontiers le grand jour de la publicité ; ils aiment mieux faire leurs coups à la sourdine et prendre leurs précautions. Ils ne se livrent à leurs exercices que sous des yeux bienveillants et à demi-convaincus. Ils ont, pour flairer les incrédules, un odorat très subtil, et se tiennent prudemment à l'écart des maisons sceptiques.

Comment on vint à parler chez le docteur Huguet de ce Firman et des prodiges qu'il opérait, je n'en sais rien. Peut-être un soir se trouva-t-il dans le salon de l'aimable médecin quelque élève d'Allan Kardec, qui prit feu sur la question, rapporta des expériences auxquelles il avait assisté, donna des détails précis, concluants, s'indigna des sourires qu'il voyait errer sur quelques lèvres, et enflamma de ses récits quelques imaginations de femme, toujours plus faciles à accepter le surnaturel de ces histoires fantastiques.

M. Jacolliot était l'un des habitués du salon de

M. Huguet. Il prit la parole à son tour. Vous n'ignorez pas que M. Jacolliot a écrit précisément un livre fort curieux, qui a pour titre : *le Spiritisme dans l'Inde*.

Il abonde sur ce sujet spécial en anecdotes singulières, trop singulières même pour ne pas exciter parfois quelque défiance. Il conta les jongleries des fakirs, prétendit que les médiums anglais et américains étaient fort loin d'avoir la prodigieuse habileté de ces maîtres en spiritisme, et qu'il n'y avait rien de si aisé que de surprendre et de dévoiler leurs trucs.

La conversation en resta là pour cette fois. Mais l'idée de pincer le sieur Firman avait germé dans la tête du docteur Huguet, et il s'en ouvrit, comme d'un grand secret, à M. Jacolliot : on ne mit dans la confidence qu'un ami de la maison, M. Michaud, et la maîtresse du logis elle-même, Mme Huguet.

On fit dans le plus grand mystère les préparatifs que l'on crut nécessaires pour rendre certain le succès de la mystification.

Il y a dans un coin du salon de Mme Huguet une sorte de cabinet obscur, dissimulé par de grandes portières. Comme les médiums ont l'habitude de se cacher derrière des rideaux, pour y fabriquer à loisir leurs apparitions, on jugea que ce *retiro* serait accepté par le sieur Firman comme un laboratoire commode.

Mme Huguet manda un ouvrier habile et lui enjoignit de pratiquer dans un angle de ce cabinet une étroite cachette, avec de très petites ouver-

tures, dérobées dans la masse des rideaux, qui permissent de surveiller, sans être vu, tout ce qui passerait à l'entour.

Le traquenard une fois prêt, il ne s'agissait plus que d'y attirer le médium. Ce diable d'Américain se méfiait-il ? ou était-il réellement trop occupé ? ou avait-il besoin d'étudier le terrain et de connaître par avance les habitués du salon où il allait opérer? Ce qu'il y a de sûr, c'est que quatre longs mois se passèrent, sans que l'on pût mettre la main sur lui.

Et cependant Mme Huguet, avec une patience merveilleuse, s'était peu à peu entourée de spirites convaincus, laissant croire qu'elle ne demandait pas mieux que de se laisser convertir. Que lui fallait-il ? une expérience décisive, des preuves. Elle était de la race de saint Thomas, avant de croire, elle voulait toucher au doigt.

Firman se décida enfin. Il arriva suivi d'une personne qu'il présenta comme sa femme. Le rusé compère était grave et solennel, comme un prêtre qui procède à une cérémonie religieuse.

Il fit placer son monde autour d'une grande table, et ordonna que toutes les lumières fussent éteintes ; car il paraît que les esprits sont amoureux des ténèbres. Il pria même qu'on aidât à leur évocation en chantant des refrains, qui, dit-il, avaient le don de les attirer puissamment.

Sur cette injonction, sa femme donna le branle et les adeptes l'accompagnèrent : ils psalmodièrent *Frère Jacques* et quelques airs de *la Mère Angot.*

Vraiment, je sens le besoin de faire ici une pause. Si ce récit n'était pas authentique, si je n'avais pas sous les yeux le procès-verbal de cette scène, signé de tous les témoins, il me serait impossible de croire à cet excès de crédulité idiote chez des hommes nés Français et de mœurs parisiennes.

Quoi ! on les plonge dans l'obscurité et dans le bruit, et ces naïfs ne font pas réflexion que c'est pour éblouir leurs yeux et étourdir leurs oreilles ! Ils consentent eux-mêmes à produire le tapage qui aidera le charlatan à les tromper ! Est-ce que des convictions si robustes et si naïves ne touchent pas à la bêtise ? Étonnez-vous donc, après cela, qu'il y ait tant de gens qui croient au miracle et qui disent : Je l'ai vu, de mes yeux vu !

Les phénomènes habituels ne tardèrent pas à se manifester : des chaises renversées, une trompette jouant toute seule, un tambour de basque lancé en l'air, que sais-je ? les tours de prestidigitation consacrés chez ces farceurs du spiritisme.

C'était la bagatelle de la porte. On passa aux évocations.

Le sieur Firman, pour procéder à cette partie du programme, se retira dans le petit cabinet que je vous ai dit.

Par son ordre, on éloigna la lampe, qui ne jeta plus qu'une lueur indécise. On installa la table devant la porte même par où il venait de disparaître, et tout le monde se plaça autour.

Dix minutes se passèrent en silence.

L'émotion des adeptes était extraordinaire. On

savait qu'il allait évoquer son esprit familier, baptisé par lui du nom de Quiboche le petit Indien.

En effet, le rideau s'agita ; un petit bonhomme, noir de visage et tout de blanc habillé, fit son entrée et se mit à parler en voix de tête un jargon enfantin : après quoi, il souhaita le bonsoir à la compagnie et s'évanouit dans les tentures.

Les croyants triomphaient ; on les laissa triompher à l'aise, et l'on prit jour pour une seconde séance. On comptait, en inspirant confiance au charlatan, le mieux prendre sur le fait, et l'on voulait, avant de faire une esclandre, se rendre bien compte de ses procédés.

Le second soir, Mme Huguet se posta, en secret, dans le petit observatoire qu'elle avait pratiqué, et là, elle vit son homme qui se passait rapidement un masque noir sur le visage, s'affublait d'une chape blanche, et se rappetissait en marchant sur les genoux.

Elle conta sa découverte aux affidés, et il fut convenu qu'à la séance suivante on frapperait le grand coup.

Croiriez-vous qu'on fut sur le point de le manquer ! Le drôle, au moment de se costumer, entendit un léger craquement dans la boiserie. L'absence de la maîtresse de la maison l'avait déjà inquiété. Il se mit à interroger la boiserie, et cette opération dura près d'un quart d'heure. Mme Huguet retenait de son mieux sa respiration, tandis qu'il demeurait l'oreille collée à la paroi, écoutant...

Et cependant les adeptes, émus de ce retard, at-

tendaient dans le salon avec une anxiété terrible.

Il parut enfin ; mais à peine avait-il commencé de répondre aux questions, qu'une main de femme s'abattit sur son visage, lui arracha son masque, et le tenant à genoux :

— Vous ne tromperez plus personne, monsieur Firman, criait M[me] Huguet triomphante.

Le salon s'éclaira comme par enchantement ; on vit le pauvre médium qui se débattait piteusement, tandis que sa femme poussait des cris désespérés, et que les croyants restaient pétrifiés de surprise.

Les deux farceurs prirent la fuite sans demander leur reste, et procès-verbal fut aussitôt dressé de la scène qui venait d'avoir lieu. Tous le signèrent, même les adeptes fervents du spiritisme.

A quoi leur servira cette leçon? Demain ils se laisseront reprendre aux jongleries de quelqu'autre charlatan.

Il y a des gens nés pour être dupes. »

Francisque Sarcey.

N'en déplaise aux *témoins* qui ont cru devoir soutenir jusqu'à la fin, le pouvoir réel du médium *Firman,* nous ne pourrions le mettre sur la même ligne que *M. Leymarie,* et ne saurions voir comment ils peuvent être solidaires l'un de l'autre.

Firman n'offre pas d'autre intérêt que celui d'un prestidigitateur assez habile pour cacher son jeu à

de plus naïfs, et dans la voie où il était entré, il devait nécessairement se rencontrer avec le juge d'instruction.

Les *débats* nous montrent *M. Buguet* parcourant deux phases fort opposées.

Dans la première, M. Buguet nous apparaît probe, travailleur, cherchant à réussir par l'emploi légitime de son talent.

Un de ses amis lui montre des photographies spirites importées d'Amérique; il cherche à réaliser des épreuves analogues, il apprend que le *docteur Puel* se livre aux mêmes recherches. — Un jour le succès couronne ses efforts ; alors, il se donne comme photographe spirite, et par l'entremise de *MM. Puel* et *Véron,* il entre en relation avec la Société spirite.

A cette époque, *Buguet* est-il spirite convaincu ? Est-il médium ? Obtient-il réellement des résultats photographiques inusités ?

Ses actes, ses paroles, ses lettres l'affirment.

A Paris, il subit le contrôle de savants, de photographes, de chimistes et sort victorieux des épreuves successives.

A Londres, il expérimente avec *M. Crookes* lui-même, et une lettre en date *du* 6 *juillet* 1874 relate son succès.

Pour les spirites, M. Buguet est médium.

Pour les savants, il obtient en photographie des résultats inexplicables.

En 1874 et 1875, il affirme de lui-même être

médium, recevoir des communications, obtenir 70 p. 100 de portraits reconnus dans ses expériences spirites. Il raconte l'ébranlement périodique de sa santé, à la suite de ses évocations.

Voilà M. Buguet de la première période !!

Comment donc s'expliquer la situation étrange que fait à cet homme l'interrogatoire du 16 juin 1875? Que penser de ses aveux spontanés? Des dénégations absolues qu'il met en avant pour décliner tout contact avec le spiritisme et établir que l'*article* 405, spécial à l'escroquerie lui est applicable?

Deux cents lettres le disent médium : Il répond que médium il n'est pas, qu'il ne le fut jamais !

Deux cents lettres attestent la réalité de ressemblances photographiques spectrales : M. Buguet répond par le hasard, par une boîte de poupées, une maquette articulée, un châssis à pivot, un truc !

M. Buguet avoue tout ce que l'on désire, il devance même les questions !

Il n'a qu'une crainte : laisser croire qu'il ait été médium, un seul instant.

Reste à savoir comment M. Buguet en est arrivé à se servir d'un truc, *dans cette deuxième période,* alors que rien ne semblait nécessiter l'emploi d'un semblable moyen?

Reste à savoir quel fut son mobile ??? *Le mot de Me Craquelin et l'hypothèse qu'il indique renferment peut-être la réponse.*

« En dehors de cette enceinte, on dit qu'il est vendu. »

(Plaidoirie de Me Craquelin. Procès du 16 juin 1875.)

C'est qu'en effet, *M. Buguet* ne peut échapper à ses succès attestés par *deux cents lettres expédiées des contrées les plus diverses*.

Il ne peut plus se dérober au contrôle imposant exercé sur lui *par les savants les plus en vue,* en *Angleterre :*

Il ne peut effacer les ressemblances attestées par près de 1,500 *personnes, les plus honorables et les plus indépendantes.*

(Voir *Procès des spirites*, Pièces jutificatives, Paris, 1875, in-8.)

On peut donc s'étonner à bon droit de voir établir une solidarité entre *Buguet* et *M. Leymarie ;* et puisque le premier réclame le *titre d'avoir abusé tout le monde,* pourquoi n'aurait-il pas trompé *Leymarie??*

Pour *M. Leymarie, gérant de la Revue spirite et vulgarisateur* dévoué des doctrines d'*Allan Kardec,* la question se posait ainsi :

Leymarie connaissait-il le truc employé par Buguet et conséquemment était-il de connivence avec lui ?

Le *Tribunal* s'est prononcé pour l'affirmative, la *Cour d'Appel* a confirmé ce jugement par *arrêt en date du* 6 *août* 1875.

Nous avons affirmé notre conviction dans la bonne foi de *M. Leymarie*, nous l'avons défendu devant la Cour d'appel, et comme nous l'avons déclaré devant la justice « loin de le croire de connivence avec *M. Buguet, M. Leymarie* nous sembla toujours rechercher si *Buguet* employait un stratagème afin de le dévoiler. »

Condamné par la *Cour d'appel, M. Leymarie* en appelle en *Cassation*.

Nous applaudissons à cette résolution :

Il est bien dur en effet d'accepter la solidarité, imposée par le tribunal, avec *Firman* et *Buguet*, solidarité qui, d'après les considérants est basée principalement :

« Sur les dispositions de *Buguet*, lui-même et de *M. Blot*, employé de *Buguet* :

» De *M. Chevillard*, qui aida à l'enquête du juge d'instruction, par ordre de ce même juge et dont le témoignage à charge est ensuite invoqué (1).

» Sur la similitude du portrait *Poiret* avec celui d'un habitant de Dreux : »

Que M. Leymarie ait été trompé par Buguet, c'est évident, au dire de Buguet même.

Mais que M. Leymarie ait commis la fraude, qu'il l'ait encouragée, loin de la dévoiler, c'est ce que nous ne pouvons croire.

(1) M. Chevillard (Alphonse), professeur à l'école des Beaux-Arts.

D. Faites votre déposition.

R. *J'ai été chargé par M. le juge d'instruction d'examiner, de rechercher par quels moyens* M. Buguet pouvait produire les images, photographies, dites spirites, etc. (P. 39, *Procès des spirites*, 1875, in-8.)

Fréquemment, *M. Leymarie* a provoqué un contrôle, il a recherché les occasions de le faire exercer; —pourquoi n'aurait-il pas dû s'incliner devant le témoignage d'innombrables témoins, plus capables de dévoiler la supercherie et plus intéressés à le faire?

Nous espérons donc que la Cour de cassation prononcera la révision de ce procès et qu'un nouveau jugement établira nettement qu'Une Solidarité ne peut exister entre *Leymarie, trompé par Buguet* et *Buguet trompant Leymarie.*

II

LE SPIRITISME DANS SES RAPPORTS

AVEC

Le Dogme, l'Histoire, la Science

» Ne pas déclarer ses opinions, parce
» qu'elles sont impopulaires est le
» signe d'une grande faiblesse morale
» (*moral Cowardice.*)

Société Dialectique de Londres.
Programme de fondation, 1867.

II

LE SPIRITISME

DANS SES RAPPORTS

AVEC LE DOGME, L'HISTOIRE, LA SCIENCE

Mais après ce procès, peut-être même en raison de ce procès, la question du spiritisme nous semble subsister en son entier ; et la condamnation des inculpés nous apparaît impuissante pour arrêter la marche ascendante de ce mouvement.

Me Lachaud l'a dit avec justesse : « Le nombre de » ceux qui croient au spiritisme est des plus consi- » dérables ;

» *En Amérique,* ils sont plus de 10 *millions.*

» *En Russie,* cette doctrine se propage chaque » jour, et *l'Académie des sciences, à Saint-Péters-* » *bourg,* vient de nommer une commission pour se » rendre compte de ces phénomènes.

» *En Angleterre,* en 1869, les savants ont étudié » ces graves et délicates questions. Il y a parmi » eux les hommes les plus éminents, connus du » monde entier. » (Lachaud, plaidoirie du 18 juin).

Telle est, en effet, la situation actuelle du spiritisme. Il n'appartient pas seulement à la France, il est de partout. Innombrables sont ses adeptes dans

les deux continents, et nous avouons qu'il ne suffit plus de répondre aux spirites par une fin de non recevoir, de leur opposer l'hallucination et la folie, ou de leur jeter à la face ces mots : « *Colossale mystification.* » — (Réquisitoire du ministère public, 16 juin 1875. Voir *Procès des spirites.*)

« Si jadis, a dit l'un d'entre-eux, on ne put arrê-
» ter le spiritisme, cette source limpide, on essaye-
» rait vainement aujourd'hui d'entraver le cours
» majestueux de ce qui est un fleuve large et puis-
» sant, capable de conduire au port le navire
» équipé par Allan Kardec :

» Frères, embarquons-nous calmes et confiants
» sur le courant qui porte nos destinées et sous la
» conduite des invisibles. » (*Discours anniversaire* d'Allan Kardec, 1874. Pag. 30.)

Le spiritisme se sent assez fort pour braver la raillerie et l'injure systématique, et nous trouvons qu'il est au-dessus des trucs vulgaires et que la supercherie de quelques imposteurs de bas étage ne saurait attaquer sa vitalité.

IL A DROIT A LA DISCUSSION...

(Voir *Discours anniversaire* d'Allan Kardec, 1874, page 24.)

Dans son ensemble, le Spiritisme est-il chose nouvelle, une découverte moderne, une doctrine récente, une philosophie inconnue?

Non! le Spiritisme est une *synthèse.* Il est la *résultante* des découvertes antérieures, et ce n'est pas son côté le moins original!

Il s'appuie sur tout ce qui a été enseigné, pratiqué par les différents peuples dans les périodes successives et si diverses de l'histoire.

« Doctrine plus antique que l'histoire de l'humanité, contemporaine des premiers âges du monde. »

(Discours *ut suprà.*)

A Telle École, il empruntera son Principe Primordial, à Tel Groupe, sa Croyance caractéristique, à *Moïse,* sa *Bible,* au *Christianisme,* son *Évangile,* au *Surnaturalisme* Antique, la *Réincarnation*, les *Réviviscences,* les *Transformations* de l'*Être,* sous des *formes successives* et toujours *contingentes.*

Le Spiritisme regarde comme son héritage, les traditions léguées par les siècles qui ont précédé le nôtre, et il s'appuie tout aussi volontiers sur le Ritualisme chrétien que sur les livres sacrés de l'Inde et de l'Égypte ; — sur les Mystérieux enseignements des Catacombes, que sur les secrets conservés dans les temples de l'Egypte et de la Grèce et dévoilés aux seuls adeptes.

Ce que l'Eclectisme fut à la Philosophie, le Spiritisme l'est aux religions: Il a son choix de dogmes, de pratiques ; il a son rituel, son code de morale, son Evangile. Il vous dira d'où il procède, le but vers lequel il aspire et il vous enseignera les moyens d'atteindre ce but.

Les Médiums seront ses Pontifes, les Évocations ses pratiques, Dieu, l'Esprit, l'âme humaine, ses croyances substantielles, les méthodes Évocatrices, sa liturgie.

(Voir *OEuvres d'Allan Kardec.*)

Et vraiment! on s'arrête stupéfait devant cette chose, qui se dresse comme un immense Arc triomphal, reliant le Ciel à la Terre; les êtres revêtus de leur enveloppe corporelle aux Êtres invisibles, qui entend faire toucher, comme du doigt, ce qui n'est plus matériel, et par la *Phénoménalité,* convaincre les plus incrédules et les plus obstinés.

Car, doctrinalement, le Spiritisme implique la croyance dans l'existence de l'âme, non plus seulement pendant la période de son union avec le corps, mais il enseigne la permanence active de cette partie de l'homme, après la Dissociation Matérielle. Il affirme et entend démontrer le rôle actif de cette âme, identiquement la même, indépendante, libre toujours, et l'évolution incessante de la substance spirituelle, par la Réincarnation dans des Corps Successifs.

Évolution éternelle, périodiquement renouvelée, et qui constitue, pour la Personnalité, la récompense ou le châtiment, selon le Mérite ou le Démérite antérieur.

Sans aucun doute, les Formules Doctrinales du Spiritisme, écrites par *Allan Kardec,* visent à un but élevé de moralisation et de développement progressif dans l'humanité ; mais n'était-il pas prématuré de formuler des croyances et de leur donner l'allure dogmatique, avant d'avoir conquis, pour les faits, une démonstration irréfutable, et, pour l'ensemble de la doctrine, une base scientifique inattaquable ?

Sous ce rapport, le Spiritisme est-il un progrès?

Oui ! disent les *Spirites;* car il répond aux aspirations dans les individus, aux difficultés dans les intelligences. Il répond à un besoin de vérité, chez le grand nombre de ces chercheurs, pour lesquels les formules existantes ne produisent que trouble, incertitude ou souffrance.

Non ! répondent les *Adversaires* du Spiritisme ! Aux athées, vous n'apprenez rien ; car vous ne démontrez pas. Aux positivistes, vous n'offrez pas la base indiscutable de la science et de l'expérimentation. Aux chrétiens, vous ne présentez que des formules déjà connues, empruntées aux révélations Évangéliques ou Bibliques.

Vous accompagnez ces formules d'une série de faits inadmissibles dans leur source ou leur interprétation, et surtout, chose plus grave, vous basez votre doctrine sur des révélations qui échappent au contrôle, sur le Dire d'Esprits contradictoires dans leurs affirmations comparées, et qui sont la négation vivante du Christ et de son œuvre.

Vous n'êtes qu'un pastiche, une pâle reproduction de doctrines relatées dans les premiers siècles, et repoussées par les premiers chrétiens.

Cette situation du Spiritisme, dans ses rapports avec le christianisme ne doit pas nous étonner, car non-seulement il se pose en face de lui comme un adversaire *possible,* mais bien en adversaire réel et armé pour le combat.

Par la Réincarnation, les Vies Successives, la Négation du ciel et de l'enfer, la durée limitée de la récompense et du châtiment, le mélange tout

arbitraire du monde visible et de l'invisible, le Spiritisme Doctrinal détruit les bases fondamentales du christianisme, et si l'Eglise catholique consent à reconnaître sa Possibilité Essentielle, elle lui jette l'anathème solennel devant lequel s'incline tout chrétien.

Les grandeurs historiques, il le faut dire, ont bien leur contre-partie;

L'Éclectisme dogmatique du Spiritisme devait avoir ses nuages et ses inconvénients !

Repoussé par l'athéisme, au même titre que le surnaturalisme qui s'appuie sur Dieu ; rejeté par le positivisme, qui n'accepte que les faits d'observation et laisse à la Métaphysique les déductions psychologiques ; anathématisé par le christianisme et infirmé par lui d'un vice essentiel d'origine,

Que devait faire le Spiritisme ?

Chercher sa justification dans l'histoire et les traditions antiques, pour se faire accepter.

C'est la méthode à laquelle il a eu recours.

Allan Kardec avait écrit le *Livre des Esprits*, celui des *mediums*, et l'*Evangile spirite*, que l'on considère comme les ouvrages fondamentaux de la doctrine.

Eclectique en dogme et en philosophie, le Spiritisme a cherché dans l'histoire un appui, des traditions, une origine.

Il n'est pas de génie dans le passé des Ages, dont

il n'entende procéder. Les antiques civilisateurs de l'Inde, de l'Égypte et de la Grèce ont été son point de départ.

Boudha et ses réincarnations, les mystérieux enseignements dans les temples d'Eleusis, les accents prophétiques des Pythonisses et des Augures font partie de ses traditions.

De l'Inde, le Spiritisme passe en Égypte, de l'Égypte dans la Grèce et par Moïse dans la Judée :

Rome apprend de la Grèce la connaissance des mystères :

Les prêtres de l'Égypte étaient spirites : Spirite était Moïse, Spirites Socrate et Platon.

« Aussi (a dit un spirite), malgré l'énorme dis-
» tance qui nous sépare de l'*Inde des Védas,* de l'*Iran*
» *de l'Avesta*, la trame universelle ourdie par nos
» aïeux avec leur cœur et leur pensée, *s'unit inti-*
» *mement à nous,* en passant au-dessus des dogmes
» qui ont voulu anéantir la divine filiation : nous
» continuons cette trame sans nous en rendre
» compte, et malgré les foudres de certaines théo-
» craties, notre âme croit à l'immortalité, la Réin-
» carnation, sa sauvegarde, défie le temps et l'es-
» pace. »

(*Discours anniversaire,* p. 33.)

Cette méthode d'assimiliation historique ne manque pas d'un certain grandiose : Elle dénote en tout cas, une tendance marquée dans le Spiritisme à réaliser une Synthèse des diverses écoles

spiritualistes, qui ont marqué leur passage dans l'histoire : elle est propre en tout cas à donner à la nouvelle école, un reflet respectable d'antiquité, quand on croyait à une chose toute récente dans son origine et sa conception.

C'est qu'en effet, on peut aller loin en procédant ainsi :

Etes-vous déiste? croyez-vous à l'âme? à une vie future? Vous êtes spirite !

Croyez-vous à un contact possible entre le monde visible et le monde invisible ? Vous êtes spirite ! Croyez-vous à l'influence magnétique, à l'action fluidique des forces naturelles? Vous êtes spirite !

Assurément, cette exagération procède d'une fièvre réelle de prosélytisme, et cet excès, dans la revendication d'Ancêtres ne saurait donner au Spiritisme Moderne, l'allure antique qu'il ne saurait conquérir, *tant qu'il sera discutable comme fait scientifique,* car, alors seulement, il aura marqué sa place dans l'histoire.

Appuyé sur la *phénoménalité expérimentale,* le Spiritisme Scientifique, dégagé de ses accessoires dogmatiques et de ses prétentions historiques, pouvait incontestablement creuser un sillon bien plus durable et conquérir une existence scientifique indiscutée.

Mais dès son début, il est venu se heurter aux objections que la science positive oppose au surna-

turel et aux faits phychologiques, qui en découlent.

Repoussé, nous l'avons vu, par le christianisme et la révélation biblique, comme œuvre démoniaque, le spiritisme n'avait donc aucun appui possible du côté de la croyance religieuse, qui ne songeait pas à mettre en doute sa possibilité et son existence relative : mais par cela même il soulevait à nouveau contre lui toutes les tempêtes que le christianisme a dû subir depuis dix-neuf siècles.

A l'Eclectisme en dogme et en histoire, cet appui cherché dans le lointain des âges pouvait seulement rallier les Hésitants, les Mécontents, tous ceux qui n'admettent pas volontiers une doctrine compacte, avec ses déductions, ses conséquences absolues et ses obligations morales et religieuses; mais groupât-elle tous les admirateurs passionnés des temps antiques, tous les incertains de la croyance religieuse, la doctrine Spirite n'était toujours qu'*intrinsèquement négative;* la *Partie Positive* restait évangélique ou biblique, et le groupe spirite n'offrait rien de nouveau à ses nombreux adhérents, détachés d'autres groupes religieux.

Nous persistons à croire que le Spiritisme devait et doit encore, avant tout, conquérir sa place sur le terrain scientifique, et disons, tout d'abord, qu'il offrait à la science, un champ tout nouveau d'investigations.

Une chose vint peut-être prématurément l'arrêter dans cette voie, naturelle entre toutes, ce fut le *Critérium* adopté par les *fondateurs* de la doctrine.

Constater un fait, contrôler sa réalité, chercher et poursuivre son explication, en tirer les déductions logiques : Telle est la Méthode scientifique.

Mais que pouvait la science, devant les axiômes suivants?

I. « L'enseignement des esprits est la base de la » croyance. »

II. « S'il y a divergence dans l'enseignement » des divers esprits, le meilleur *critérium* est la » conformité de l'enseignement par différents es- » prits, transmis par divers médiums étrangers les » uns aux autres... La *concordance* et la *rationalité* » des communications *aidées des moyens que l'on a* » *de constater la supériorité ou l'infériorité des* » *esprits.* »

(1862. *Revue,* pag. 17.)

III. « Il n'y a pas d'autre critérium pour dis- » cerner la valeur des Esprits que le bon sens. »

(1861. *Liv. des Médiums,* 2e part., chap. XXIV.)

IV. « Les esprits se rendent à l'appel... lorsque » cela leur convient, et suivant le but des évoca- » teurs, parce qu'ils ont leur libre arbitre, et tel » qui prétendrait exiger qu'un esprit se rendît à » son appel serait puni de son outrecuidance par » une bonne mystification, si ce n'était par une » punition encore plus grave. »

(1872. *Revue,* p. 196.)

V. « Il importe de s'exercer à discerner dans ces
» communications, le vrai du faux, ce qui est ra-
» tionnel de ce qui est illogique, et les Médiums
» doivent se résoudre à soumettre ce qu'ils obtien-
» nent à ce contrôle. »

(1862. *Revue,* p. 166.)

Evidemment, la science ne pouvait rien : Comment contrôler, lorsqu'il y a incertitude dans le fait, dans les principes, irrégularité dans la manifestation; la porte du temple et du sanctuaire restait ouverte au seul Adepte qui n'avait à craindre, *ni la mystification, ni la punition plus grave.*

Cette période de la Phénoménalité spirite est donc à laisser de côté; au point de vue scentifique : il était peu nécessaire pour composer une doctrine morale et philosophique de recourir aux communications d'outre-tombe, si difficiles à contrôler.

L'histoire enregistra assez d'écoles, et nous légua assez de préceptes philosophiques et moraux pour la confection toute humaine du Travail Eclectique, offert aux mortels par de *Multiples Esprits ayant besoin de contrôle et dont les uns enseignaient en Europe la réincarnation, pendant qu'ils la niaient en Amérique.*

(*Revue,* 1872, p. 199.)

La science expérimentale ne voulut donc s'occuper à aucun titre des Phénomènes dits spirites, et ces faits n'attirèrent enfin l'attention des savants,

que le jour où, par leur persistance, il devint possible de les contrôler.

Ces faits sont curieux, en effet, et semblent le renversement de plusieurs des lois du Dynamisme naturel.

Portant un jugement sur leur ensemble, W. Crookes s'exprime ainsi :

« Les phénomènes que je viens attester sont
» extraordinaires : Ils sont si directement opposés
» aux articles de croyances scientifiques les plus
» accrédités (entr'autres l'ubiquitaire et invariable
» action de la gravitation), que même en me rappe-
» lant les détails de ce que j'atteste, dans mon es-
» prit il y a une lutte entre ma *Raison,* qui prononce
» que c'est scientifiquement impossible, et ma
» *Conscience,* qui me dit : que mes sens, ma vue et
» mon toucher (d'accord comme ils l'étaient avec
» les sens des personnes présentes), ne sont point
» un témoignage mensonger, même quand ils pro-
» testent contre mes préjugés. . . . .
» . . . . Il y a quatre ans, je
» résolus de consacrer un ou deux mois à l'étude
» de certains phénomènes dont j'avais beaucoup
» entendu beaucoup parler et qui pouvaient soute-
» nir un examen sérieux. J'arrivai bientôt à cette
» conclusion de tout examinateur impartial : *Là, il*
» *y a quelque chose.* »

Le résultat des travaux de M. Crookes parut dans le journal anglais (*Quaterly, journal of science,* juillet 1855), et ces articles produisirent en An-

gleterre, une véritable émotion parmi le monde savant.

Le physicien William Huggins, de la Société royale, le savant M. Cox avaient pris part aux expériences précitées.

Dans les *Notes sur les Recherches faites dans le domaine des phénomènes appelés spirites,* M. Crookes raconte fort agréablement ses efforts pour arriver au contrôle scientifique des susdits phénomènes :

« Pour obtenir accès auprès des personnes qui » possèdent le mieux le sujet qui est l'objectif de » mes recherches, il me fallait plus de crédit » qu'un investigateur scientifique ne pouvait en es- » pérer.

» Le spiritisme, parmi les adeptes dévoués, » étant considéré comme une religion, les mé- » diums dans beaucoup de cas, sont les jeunes » membres des familles, ils sont gardés de telle » façon que, pour une personne étrangère, il est » très difficile de les voir; enfin, les adeptes étant » convaincus que le fond de certaines doctrines » repose justement dans les manifestations qui » leur paraissent merveilleuses, considèrent comme » une profanation toute recherche scientifique.

» Aussi, n'est-ce qu'à titre de faveur toute per- » sonnelle que j'obtins plusieurs fois d'être admis » à des réunions, présentant plutôt l'aspect de » cérémonies religieuses que de séances de spiri- » tisme, comme l'était autrefois un étranger à » pénétrer les mystères d'Éleusis, ou comme un

» payen qui veut considérer le Saint des Saints :
» ce n'est pas là un moyen de s'assurer des faits et
» de découvrir les lois... »

Libre, enfin, de poser des conditions pouvant donner une certitude expérimentale, M. Crookes se livre à des expériences suivies et constate :

« **Le déplacement de corps pesants,** *avec ou sans contact du Médium, phénomène contraire aux lois de la gravitation;*

» **La production de sons,** *sans cause appréciable de la production d'ondes sonores;*

» **L'altération du poids des corps;**

» **Le transport à distance de substances** *pesantes, sans l'emploi de forces normales;*

» **L'ascension de corps humains;**

» **L'apparition de corps lumineux et de formes humaines, appréciables au toucher;**

» **L'écriture directe;**

» **Des fantômes, des formes, des signes;**

» **L'intervention nécessaire d'une intelligence** *autre que celle du médium dans la production de ces phénomènes.* »

Ces expériences trouvèrent des Incrédules et des Croyants :

Les représentants de la Science en Angleterre se partagèrent en deux camps. Mais l'attention était éveillée, la curiosité surexcitée et normalement une société se forma pour l'étude des faits signalés par le savant chimiste.

La *Société dialectique* de Londres, dans sa séance du 26 janvier 1869, nomma un Comité pour l'examen de ces Phénomènes Spirituels, avec rapport à l'appui.

Après dix-huit mois d'études, le Comité affirma, dans son rapport, la réalité des phénomènes et livra au public le résultat de ses investigations dans son *célèbre compte-rendu,* publié en 1871.

En mai 1868, nous voyons le savant *Varley,* nommé membre de la Société Royale (juin 1871) adresser à l'illustre *Tyndall,* une lettre sur les Phénomènes Spirites, pour répondre au désir de ce dernier.

M. Varley, dans son étude, s'avise ensuite de comparer les phénomènes magnétiques à ceux de de l'Ordre spirituel. Il va même jusqu'à étudier *les effets du contact électrique sur les esprits* qui se manifestent, et la parité possible entre les lueurs physiques et les phénomènes spirituels lumineux.

Comme on le voit, la question entrait dans une route nouvelle.

L'échange de lettres entre *M. Varley* et *M. Crookes* (juillet 1870 et juillet 1871) nous montrent ce *dernier, toujours incrédule quant à l'existence des Esprits.* Mais acceptant les déductions scientifiques et la réalité des faits observés par *M. Varley.*

Cette même année (octobre 1871), *M. Crookes* publie dans le *Quaterly,* son article sur la *Force nouvelle,* qu'il propose d'appeler Force Psychique, car, écrivait-il à *M. Varley,* en juillet 1871 :

« Les hommes de science ne peuvent nier que

» nous ne possédions actuellement l'*Evidence d'une*
» *force* ou d'un pouvoir qu'on n'avait pas jusqu'à
» ce jour reconnu dans la nature, et les spiritua-
» listes remarqueront que j'ai employé simplement
» le terme « *Force psychique* » comme un syno-
» nyme convenable et ne souffrant point d'objec-
» tion, pour ce qu'ils ont coutume de nommer
» *Magnétisme, Electricité, Force nerveuse,* etc. »

Déjà, en 1854, *M. de Gasparin* avait proposé de nommer *Psychode,* la substance sur laquelle l'âme agit immédiatement.

Et en 1855, *M. Thury,* professeur à l'Académie de Genève avait appelé *Force ecténéique* (εκτενεὶα, extension) l'action de l'esprit agissant à distance, au moyen d'un *intermédiaire*.

Le Spiritisme était donc entré dans le domaine de la science, et la prévision de M. Crookes devenait une réalité.

Nous sommes loin de l'Inde et de l'Egypte, il faut le dire, et de là notre surprise, en présence des affirmations scientifiques qui se sont produites sur le procès du 16 juin.

Nous voilà loin de Firman et de Buguet, et les manifestations modernes, connues sous le nom de Spiritisme, ont droit maintenant d'occuper l'attention des savants.

CONCLUSION

Qu'a fait la France pour l'avancement de cette question?

Quel comité autorisé par la réputation incontestée de ses membres a relevé le gant jeté à la science par *les Huggins, les Varley, les Crookes, les Thury, les Butlerow??*

L'abbé Moigno, dans sa revue, *Les Mondes,* juillet 1871, a relaté les expériences de M. Crookes, publiées par le *Quaterly*.

Sans doute la consécration officielle n'a pas encore été donnée aux recherches, que nous venons d'analyser, par la Société royale de Londres, mais déjà en 1871, la parole autorisée de *Sir William Thompsom rappelait à l'association britannique réunie à Edimbourg ;* que :

« La loi éternelle de l'honneur commande à la
» science d'envisager sans crainte tous les pro-
» blèmes qui peuveut lui être loyalement présen-
» tés. »

Serait-ce que le problème spirite ne semble pas digne de nos *Académies,* de nos *Instituts* et de nos *Facultés?*

En *Physique,* il renverse ou bien il étend la limite des lois connues.

En *Biologie,* il propose plus que des théories, il procède par des solutions.

En *Thérapeutique,* il ouvre des possibilités.

En *Anthropologie,* il dépasse *Darwin, Carl Vogt.*

En *Psychologie,* il rejette toutes les notions admises, soit comme réalité, soit comme hypothèse.

En *Dynamisme,* il prétend résoudre le problème encore hypothétique de la similitude et de l'unité des forces.

En *Théologie* il est une révolution. Il touche à à tous les problèmes, foyer toujours ardent des luttes doctrinales :

Dieu, l'*homme,* la *création,* la *vie future,* le *passé de l'homme.*

Et insoucieux des Préjugés traditionnels et des Exèges, il entend les résoudre simultanément.

Au *Darwinisme,* au *Positivisme,* à toutes les Ecoles Expérimentales, il offre comme preuve de sa Réalité, de sa Vérité, et comme sa Base Indiscutable, la Phénoménalité tangible.

Après le procès du 16 juin et le prétendu naufrage juridique qu'on a voulu lui faire subir, le Spiritisme se dresse debout, défiant nos *Instituts* et nos *Académies.*

Et cette fois il les convie, et de la façon la plus pressante à tenter l'épreuve, il n'a plus peur du grand jour, il propose ses *médiums,* il multipliera ses séances, il veut une solution.

Allons, Physiologistes et Magnétistes, l'Angleterre vous ouvre la voie, il faut vous décider enfin entre *M. Dubois* « qui affirme une *colossale mystification* » et les *savants* nommés dans cette brochure, qui croient à une réalité.

Le spiritisme attend votre décision, et le jugement impartial que vous prononcerez intéressera au même degré les *Spiritophobes* et les *Spiritomanes.*

Quant à nous, nous inclinerions à croire que les derniers pourraient avoir scientifiquement raison et conquérir leur droit au soleil, sans être traités d'*Hallucinés.*

Car enfin! *Diable ou Esprit!* Cette distinction considérable en théologie, est minime au point de vue scientifique, elle apparaîtra nulle devant l'Institut.

La Section des Sciences médicales, après les concours ouverts sur la *Catalepsie,* le *Somnambulisme,* l'*Hypnotisme* et les phénomènes d'ordre psychologiques est tout au moins obligée de se *prononcer sur le fait :*

Et si le Spiritisme n'engendre que l'hallucination, il doit être traité à l'égal d'une épidémie, intéressant la santé publique.

Il demande une guérison; chose impossible sans un traitement, et le traitement est impossible sans une étude, un rapport et des conclusions.

Bref! et nous terminons par ces mots de *Georges*

Sexton (autre membre du Collége royal des médecins et chirurgiens de Londres) :

« Aujourd'hui, le spiritisme a conquis ses droits » à l'attention publique, comme science. »

Georges Sexton connaissait cet axiome de la *Société dialectique :*

« Ne pas déclarer ses opinions, parce qu'elles » sont impopulaires, est le signe d'une grande fai» blesse morale (*moral Cowardice*). »

(Soc. Dialectique de Londres, *Programme de Fondation,* 1867.)

Paris, Imp. Balitout, Questroy et C[e], 7, rue Baillif.

PARIS
IMPRIMERIE BALITOUT, QUESTROY ET Cᵉ
RUE BAILLIF, 7, ET RUE DE VALOIS, 18